



Quelles procedures suite separation et credits en cours

Par **titi**, le **11/04/2011 à 13:41**

Bonjour, je suis mère de famille de 4 enfants. mon conjoint à quitté le domicile familiale en novembre. nous avons ensemble 2 enfants, 1 maison achetée à crédit et 2 crédits renouvelables maison en cours à nos 2 noms. aujourd'hui ils ne paient plus les crédits sauf maison, et ne donne rien pour l'éducation des enfants. j'aimerais savoir quels sont les procédures que je dois entamer afin qu'ils paient ce qu'il est censé payer et voir plus? par rapport aux enfants? avant d'aller voir ensuite un avocat. cordialement

Par **amajuris**, le **11/04/2011 à 14:44**

bjr,
Etiez-vous mariés ?
En principe pour les crédits vous êtes solidaires avec votre mari.
S'il ne paie pas c'est vous qui devrez payer.